

Association les **Amis du Lac de Pont à l'Âge**

Réunion du Conseil d'Administration du 15 juin 2019, 20h30

Présents : P. Doyelle, JC Cannou, MC Naudy, N Vincent, J Rejeaud, J Thurion, J Leibovici

Excusés : M Navarre, C Fusier

Invités : L Leibovici, F Savary, pour l'élaboration d'un site internet

Un tour de table est effectué afin que les différents membres du conseil d'administration fassent connaissance. JC Cannou fait un bref rappel historique. P Doyelle présente l'article paru dans le populaire à la suite de l'assemblée extraordinaire.

1. LES DIFFERENTES DECLARATIONS AUX OFFICIELS

a. En Préfecture

Il a été décidé de faire une modification de l'ancienne association pour la sauvegarde du lac de Pont à l'âge, ASLPAA . Ces modifications sont faites conformément aux informations données sur Internet, servicepublic.fr. Pour faire la déclaration au Greffe des associations, avant le 15 juillet 2019, les documents suivants sont nécessaires :

- Rapport moral du 15 juin 2019
- Compte - rendu de l'assemblée extraordinaire du 15 juin 2019
- Cerfa 13972*02 Modification d'une association
- Cerfa 13971*03 Déclaration de la liste des personnes chargées de l'administration d'une association
- Statuts de l'association pour la sauvegarde du Lac de Pont à l'Âge modifiés en assemblée extraordinaire du 15 juin 2019
- Enveloppe timbrée

Une demande de déclaration au Journal Officiel sera demandée.

b. Aux élus Locaux : ELAN

Les Maires de la communauté de commune ELAN seront destinataires d'un courrier les informant de l'évolution de l'association. Un projet de lettre a été adoptée en cours de réunion.

Le président de la communauté de commune ELAN aura un courrier plus ciblé sur les activités de l'association tout en abordant la pérennisation du lac avec le soutien de l'association auprès d'ELAN pour le rachat de la centrale hydroélectrique. Il lui est également demandé que l'association puisse bénéficier de la salle du pont à l'Âge, lorsque la remise en état sera achevée.

c. Compte Bancaire

Changement du titulaire à effectuer

d. Assurance

La MAIF a été informée par voie téléphonique et les documents *ad hoc* lui ont été communiqués par messagerie

2. ORGANISER UNE MANIFESTATION POUR LES MEMBRES D4ALPA

Il est proposé d'organiser un pique-nique au bord du lac de Pont à Âge pour les membres de l'association et leur famille. Une date en juillet ne semblant pas réaliste (déclaration des modifications à la préfecture dans la 1ere quinzaine de juillet), la date du 8 septembre est retenue. Une randonnée autour du lac est également prévue. Les modalités détaillées de cette manifestation seront abordées lors d'une réunion spécifique du CA, le 30 juillet.

3. DIFFUSION D'INFORMATIONS SUR ALPA

a. Logo

Il est décidé d'avoir un logo représentant ALPA. J Leibovici proposera deux esquisses de logo.

b. Radio locale

Des communiqués aux radios locales sont évoquées, open FM, RCF...

c. Site internet

Un site internet sera élaboré avec L Leibovici, F Savary membres de l'association. Le nom de domaine est d'ores et déjà réservé : alpa87.fr

Une adresse mail ALPA est également envisagée.

4. DIVERS

Lors des différents échanges en cours de réunion des idées ont fusé en termes d'activités pour l'avenir. Elles sont rapportées ci-après pour mémoire :

Mise en place d'une ruche ; Mise en place de nichoirs ; Espace jardin ; Activités des castors sur le lac ; Traversée du lac avec planche ; Observation à faire auprès de la communauté de commune ; Photos (concours, expositions par exemple)

En fin de réunion P Doyelle demande aux membres du CA de réfléchir sur diverses pistes de travail (voir texte ci-après).

La prochaine réunion se tiendra **le mardi 30 juillet à 16h30** à la salle route de St Goussaud (Laurière).

MCA

Document diffusé lors de la réunion

Les amis du lac de pont à l'âge.

Objectifs de l'association :

> organiser, favoriser et soutenir toute action visant à la préservation de notre milieu naturel local.

Pistes de travail :

> faire du site du lac de pont à l'âge un laboratoire de nos propositions d'actions :

- Organisation de sorties découverte de nature.
- Pose de nichoirs et de ruches écologiques.
- Soutien à la com-com Elan pour la reprise de la centrale hydraulique, d'une gestion douce des bois autour du lac, de toute action visant à la remise en état de ce site touristique.
- Organisation de marché de producteurs bio, bourse d'échanges, marché du gratuit...

> création d'un réseau des associations locales ayant des objectifs communs.

> création d'un jardin partagé.

> fabrication de nichoirs.

> diffusion de ruches pour abeilles sauvages.

> mise en place d'un atelier jus de pommes.

> adhésion à la monnaie locale « lou pelou ».

> participation à la journée « World clean-up day »

> soutien et participation au projet de la com com de développer le covoiturage de proximité.

> Pour rester local et ne pas trop se disperser, se limiter pour l'instant au périmètre : Folles, Laurière, Bersac et Saint-Sulpice Laurière

> En ce qui concerne la protection de notre forêt, faire un inventaire des arbres remarquables et y apposer un panneau.

Actions à faire rapidement :

> création d'un site internet.

> organisation d'un pique-nique au pont à l'âge en Juillet.

> organisation d'une soirée de lancement de l'association, avec la projection d'un film (demain...).

Actions à plus long terme :

> trouver un local.

> création d'un tiers-lieu.?